

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



DOCUMENT STRATÉGIQUE DE PLAIDOYER POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN FAVEUR DU CINQUIEME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (5^{EME} RGPH)

Document élaboré avec le soutien financier de l'UNFPA

BAMAKO, décembre 2016

Table des matières

Liste des abréviations	2
Stratégie de plaidoyer pour la mobilisation des ressources pour le 5 ^e Recensement Général de la Population et de l’Habitat (5 ^e RGPH)	Erreur ! Signet non défini.
1. Contexte et justification	3
2. Objectifs et résultats attendus de la stratégie de plaidoyer.....	4
2.1. Objectifs	4
2.2. Résultats attendus	4
3. Cibles de plaidoyer.....	4
4. Rôles des acteurs de plaidoyer	5
5. Activités de plaidoyer.....	6
5.1. Présentation du projet du 5 ^e RGPH aux autorités gouvernementales	6
5.1.1 Présentation du projet de recensement au Conseil des Ministres.....	6
5.1.2 Présentation du projet de recensement au Ministère de l’économie et des finances.....	6
5.1.3 Présentation du projet de recensement au Ministère de l’économie numérique et de la communication	7
5.1.4 Présentation du projet de recensement au Ministère de l’administration territoriale.....	7
5.1.5 Présentation du projet de recensement au Ministère de la défense et des anciens combattants.....	7
5.1.6 Présentation du projet de recensement au Ministère de la sécurité et de la protection civile	8
5.1.7 Présentation du projet de recensement à l’Assemblée nationale.....	8
5.1.8 Présentation du recensement aux sessions de concertation.....	8
5.2. Organisation de tables rondes des bailleurs	9
Le Ministre de l’Aménagement Territoire et de la Population conjointement avec le Ministère en charge de la coopération organisera deux tables rondes : une à l’intention des bailleurs internationaux et une autre à l’intention des partenaires nationaux.	9
5.2.1 Tenue de la table ronde avec les bailleurs internationaux.....	9
5.2.2 Tenue de la table ronde avec les partenaires nationaux	10
5.3 Communiqué de presse	10
5.4. Suivi de la mobilisation des ressources.....	10
6. Chronogramme des activités de plaidoyer pour la mobilisation des ressources	12
7. Budget total du recensement	13
8. Budget estimatif des activités de plaidoyer.....	13

Liste des abréviations

BCR : Bureau Central de Recensement

CA : Conseil d'Administration

CREDD : Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable

CSCRP : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

FAO : Food and Agriculture Organisation

INSTAT : Institut National de la Statistique

OCHA : Bureau de Coordination des Nations Unies pour les Affaires Humanitaires

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU Femmes : Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ORTM : Office de Radiodiffusion Télévision du Mali

OSC : Organisations de la Société Civile

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

PNUD : Programmes des Nations Unies pour le Développement

P-RM : Présidence de la République du Mali

PTFs : Partenaires Techniques et Financiers

UNFPA: United Nations Fund for Population Activities

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNHCR : United Nations High Commissioner for Refugees

UNICEF : United Nations Children's Fund

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Mali va exécuter son cinquième recensement général de la population et de l'habitat (5^e RGPH), en avril 2019 conformément au décret n°98-099/P-RM du 27 mars 1998 fixant la périodicité de réalisation du recensement tous les dix ans. Le recensement de la population et de l'habitat est une opération d'envergure nationale de collecte, de traitement et d'analyse de données sur toute la population et tous les logements d'un pays. Vu sa complexité, il nécessitera la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer efficace.

Le recensement général de la population et de l'habitat est une opération coûteuse du fait de son caractère exhaustif, de la multiplicité de ses objectifs et de l'implication de plusieurs intervenants. La particularité de ce cinquième recensement est qu'il utilisera les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et les technologies géo-spatiales pour la collecte des données aussi bien pour la cartographie censitaire que pour le dénombrement de la population. Il nécessitera donc d'importantes ressources humaines, matérielles et financières dont la mobilisation constitue un grand défi pour le Mali. En effet, le Mali fait partie des 34 pays africains les moins avancés économiquement et traverse actuellement une situation socio-politique difficile liée au contexte sécuritaire prévalant dans certaines régions. En outre, la conjugaison de la superficie du pays (plus de 1 240 000 km²) et du faible niveau de développement du système de transport, des télécommunications et du réseau électrique contribue à augmenter le coût de cette opération. La mise en œuvre de ce recensement sera également confrontée à l'insuffisance des ressources humaines qualifiées et nécessitera le recours à l'expertise nationale et internationale. Compte tenu de toutes ces contraintes, il est indispensable pour le Mali d'engager la mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes. La mobilisation des ressources mettra un accent particulier sur la contribution financière des partenaires internationaux, multilatéraux et bilatéraux, sans négliger les ressources internes du pays.

Plus généralement, le plaidoyer est un ensemble d'actions destinées à créer un mouvement de soutien en faveur d'une politique ou d'une proposition donnée. Les actions de plaidoyer en faveur du recensement ont pour objectif de susciter une vague de soutien pour la mobilisation des ressources pour le recensement. Le document stratégique de plaidoyer vise à définir des actions pour la mobilisation des ressources tant financières que matérielles indispensables à la mise en œuvre efficace du 5^e RGPH. La stratégie de plaidoyer s'adresse aussi bien aux autorités gouvernementales qu'aux partenaires techniques et financiers internationaux multilatéraux et bilatéraux. Elle concerne aussi les entreprises privées susceptibles de sponsoriser certaines activités du recensement.

Le document comporte des sections suivantes :

- Contexte et justification ;
- Objectifs de la stratégie de plaidoyer ;
- Résultats attendus ;
- Cibles de plaidoyer ;
- Rôles des acteurs de plaidoyer ;
- Activités de plaidoyer (présentation du projet du 5^e RGPH aux autorités gouvernementales, organisation de tables rondes des bailleurs et suivi de la mobilisation des ressources);
- Chronogramme des activités de plaidoyer;
- Budget des activités de plaidoyer.

2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE LA STRATÉGIE DE PLAIDOYER

2.1. Objectifs

L'objectif général de plaidoyer est d'obtenir la mobilisation des ressources nécessaires à l'exécution de toutes les activités du 5^e RGPH. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Favoriser l'appropriation du RGPH par les autorités gouvernementales, politiques et administratives ;
- Susciter l'intérêt des partenaires techniques et financiers et des entreprises privées pour le 5^e RGPH ;
- Obtenir l'appui financier et technique des partenaires.

2.2. Résultats attendus

Les résultats attendus à l'issue de l'exécution de la stratégie de plaidoyer sont les suivants :

- Les partenaires techniques et financiers et les entreprises privées manifestent un intérêt pour le 5^e RGPH ;
- Le 5^e RGPH est appuyé techniquement et financièrement par les partenaires ;
- Certaines activités du recensement sont sponsorisées par les entreprises privées.

3. CIBLES DU PLAIDOYER

Le plaidoyer sera mené auprès des autorités gouvernementales et des parlementaires par le Ministre en charge du recensement, en vue d'obtenir la contribution financière de l'État à temps. La mise en œuvre du recensement nécessite également l'appui multiforme des partenaires techniques et financiers internationaux et des entreprises privées qui doivent être convaincues de la pertinence et de la faisabilité de l'opération pour pouvoir appuyer sa mise en œuvre.

Les cibles de plaidoyer pour le 5^e RGPH sont les suivantes :

i) Acteurs institutionnels

- Conseil des Ministres. Les membres du Gouvernement sont des décideurs de premier plan, des collaborateurs du Chef de l'État. Ils orientent la confection du budget national, font des arbitrages budgétaires et veillent à l'utilisation sectorielles du budget. C'est le Conseil des Ministres qui prend la décision stratégique du recensement relative à la contribution financière.
- Ministère de l'économie et des finances. Il est une cible importante de plaider pour le déblocage des fonds.
- Ministère de la communication. Il est une autre cible importante de plaider pour l'appui à la communication sur le recensement.
- Ministère de l'administration territoriale. Il est l'une des cibles importantes de plaider pour l'implication des autorités régionales et locales.
- Ministère de la défense et des anciens combattants. Il est une cible non négligeable de plaider pour l'appui à la sécurisation du processus du recensement.
- Ministère de la sécurité et de la protection civile. Il est également une cible importante de plaider pour l'appui à la sécurisation du processus du recensement.
- Assemblée nationale. Les parlementaires discutent et adoptent le budget national et contrôlent son exécution finale. L'Assemblée nationale est une cible importante pour la prise en compte du recensement dans la loi des finances.

ii) Partenaires techniques et financiers internationaux

- Partenaires multilatéraux notamment les agences du système des Nations Unies (UNFPA, PNUD, UNICEF, UNESCO, OCHA, UNHCR, FAO, ONU Femmes, etc.), la Banque mondiale, le Fonds Mondial International (FMI), la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement de certaines activités du recensement.
- Partenaires bilatéraux pour le financement de certaines activités du recensement.

iii) Partenaires nationaux

- Entreprises publiques pour le sponsoring de certaines activités du recensement.
- Entreprises privées pour sponsoriser de certaines activités ou manifestations du 5^e RGPH.

4. RÔLES DES ACTEURS DE PLAIDOYER

- Les acteurs principaux du processus de mobilisation des ressources seront le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population et l'UNFPA. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Ministère qui assure la tutelle du recensement aura à présenter aux bailleurs potentiels l'importance du recensement et à susciter l'intérêt pour cette opération. Il peut le faire en empruntant plusieurs canaux. Il revient à ce Ministère d'organiser des tables rondes en étroite avec le Ministère en charge de la coopération.
- L'UNFPA, en sa qualité de chef de file du groupe thématique de la statistique, aura à développer un argumentaire pour convaincre les autres agences du système des Nations Unies et les autres agences membres du groupe thématique pour susciter leur

intérêt. Le mandat de l'UNFPA est de soutenir le Gouvernement malien dans le cadre de coopération du 7^e programme Mali-UNFPA 2015-2019.

5. ACTIVITÉS DE PLAIDOYER

Les activités de plaidoyer en faveur du 5^e RGPH comprendront :

- Présentation du projet du 5^e RGPH au Conseil des Ministre, aux ministères sectoriels cibles et à l'Assemblée nationale ;
- Organisation des tables rondes des partenaires ;
- Suivi de la mobilisation des ressources.

5.1. Présentation du projet du 5^e RGPH aux autorités gouvernementales

5.1.1 Présentation du projet de recensement au Conseil des Ministres

Après la publication de l'acte gouvernemental instituant le 5^e RGPH, le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population fera une communication écrite au Conseil des Ministres pour partager avec les autres membres du Gouvernement les enjeux et les défis du recensement, et les besoins de financement les inviter à apporter leur contribution à la réussite de cette opération. Au cours de cette présentation, un exemplaire du document de projet sera remis à chaque membre du Gouvernement pour leur permettre de mieux s'imprégner de différents aspects du 5^e RGPH.

Les résultats attendus de cette activité sont les suivants :

- Les membres du Gouvernement sont imprégnés de l'importance du recensement et de la nécessité de son financement par l'État.
- Les membres du Gouvernement s'approprient le projet de recensement.

5.1.2 Présentation du projet de recensement au Ministère de l'économie et des finances

Le Ministre en charge du recensement présentera le projet du 5^e RGPH au Ministère de l'économie et des finances pour permettre au personnel de ce ministère de cerner l'importance, les enjeux et les défis du recensement. Il invitera ainsi les cadres du Ministère de l'économie et des finances à faciliter les procédures de décaissement des fonds de l'État pour la mise en œuvre des activités programmées dans les différentes phases du 5^e RGPH. Au cours de cette présentation, un exemplaire du document de projet sera remis aux participants pour leur permettre de mieux s'imprégner de différents aspects du 5^e RGPH.

Les résultats attendus de cette activité sont les suivants :

- Les cadres du Ministère de l'économie et des finances assimilent l'importance du recensement.
- Les cadres du Ministère de l'économie et des finances sont sensibilisés sur la nécessité de faciliter les procédures de décaissement de fonds destinés au recensement.

5.1.3 Présentation du projet de recensement au Ministère de l'économie numérique et de la communication

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population fera la présentation du recensement au Ministère de l'économie numérique et de la communication pour permettre aux cadres de ce Ministère de comprendre l'importance, les enjeux et les défis du recensement, ainsi que leur rôle dans la mobilisation sociale. Il sollicitera ainsi l'appui de ces cadres pour la réussite du 5^e RGPH à travers la mobilisation sociale. À l'issue de cette rencontre, un exemplaire du document de projet sera remis aux participants pour leur permettre de mieux s'imprégner de différents aspects du 5^e RGPH.

Les résultats attendus de cette activité sont les suivants :

- Les cadres du Ministère de l'économie numérique et de la communication assimilent l'importance du recensement.
- Les cadres du Ministère de l'économie numérique de la communication comprennent la nécessité de contribuer à leur niveau à la facilitation de la mobilisation sociale pour la réussite du recensement.

5.1.4 Présentation du projet de recensement au Ministère de l'administration territoriale

Le Ministre en charge du recensement présentera le projet du recensement au Ministère de l'administration territoriale, afin de permettre aux cadres de ce ministère de saisir l'importance, les enjeux et les défis du recensement. Il encourage ainsi les cadres du Ministère de l'administration territoriale à appuyer le 5^e RGPH à travers l'implication forte des autorités administratives et locales. Au cours de cette présentation, un exemplaire du document de projet sera remis aux cadres de ce Ministère pour leur permettre de mieux s'imprégner de différents aspects du 5^e RGPH.

Les résultats attendus de cette activité sont les suivants :

- Les cadres du Ministère de l'administration territoriale assimilent l'importance du recensement.
- Les cadres du Ministère de l'administration territoriale comprennent la nécessité de l'implication des autorités administratives et locales pour la réussite du recensement.

5.1.5 Présentation du projet de recensement au Ministère de la défense et des anciens combattants

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population fera la présentation du recensement au Ministère de la défense et des anciens combattants pour permettre aux cadres de ce Ministère de saisir l'importance du 5^e RGPH et surtout les enjeux et les défis du recensement en termes de sécurité. Il sollicitera ainsi l'appui de ces cadres à la sécurisation du processus du 5^e RGPH. Pendant cette rencontre, un exemplaire du document de projet sera remis aux participants pour leur permettre de mieux s'imprégner de différents aspects du 5^e RGPH.

Les résultats attendus de cette activité sont les suivants :

- Les cadres du Ministère de la défense et des anciens combattants sont imprégnés de l'importance du recensement.
- Les cadres du Ministère de la défense et des anciens combattants comprennent la nécessité de l'appui à la sécurisation pour le succès du recensement.

5.1.6 Présentation du projet de recensement au Ministère de la sécurité et de la protection civile

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population présentera le projet du 5^e recensement au Ministère de la sécurité et de la protection civile, afin de permettre au personnel de ce Ministère de cerner l'importance du recensement, de même que les enjeux et les défis sécuritaires de l'opération. Il sollicitera à cet effet l'appui de ce personnel à la sécurisation du processus du recensement. Au cours de cette rencontre, un exemplaire du document de projet sera remis aux participants pour leur permettre de mieux s'imprégner de différents aspects du 5^e RGPH.

Les résultats attendus de cette activité sont les suivants :

- Les cadres du Ministère de la sécurité et de la protection civile assimilent l'importance du recensement.
- Les cadres du Ministère de la sécurité et de la protection civile comprennent la nécessité de l'appui à la sécurisation pour le succès du recensement.

5.1.7 Présentation du projet de recensement à l'Assemblée nationale

Le Ministre en charge du recensement fera une communication écrite sur le recensement à l'intention des parlementaires à l'Assemblée nationale pour solliciter leur soutien dans la mobilisation des ressources internes du pays. Il est attendu des parlementaires de prioriser autant que possible le financement du recensement dans l'arbitrage budgétaire. Un exemplaire du document de projet sera remis aux participants pendant les rencontres pour leur permettre de mieux s'imprégner de différents aspects du 5^e RGPH.

Les résultats attendus de cette activité sont les suivants :

- Les parlementaires sont imprégnés de l'importance du recensement.
- Les parlementaires comprennent la nécessité de son financement par l'État.

5.1.8 Présentation du recensement aux sessions de concertation

En plus des présentations mentionnées précédemment, le projet de recensement sera présenté à différentes instances telles que la session du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2016-2018, la Commission Mixte Mali-Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), la Revue annuelle du schéma directeur de la statistique, le CC/UNDAF (Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement) et le Groupe technique sur la statistique. L'intérêt de ces présentations est que à ces différentes instances

participent les représentants des PFTs. À ces rencontres, un exemplaire du document de projet sera remis aux partenaires pour leur permettre de mieux s'imprégner des aspects du 5^e RGPH.

5.2. Organisation de tables rondes des bailleurs

Le Ministre de l'Aménagement Territoire et de la Population conjointement avec le Ministère en charge de la coopération internationale organisera deux tables rondes : une à l'intention des bailleurs internationaux et une autre à l'intention des partenaires nationaux.

L'objectif des tables rondes est de contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation du 5^e RGPH. Il s'agit notamment d'échanger sur les enjeux et les défis du 5^e RGPH, ainsi que les ressources nécessaires pour sa réalisation ; de susciter l'intérêt des partenaires techniques et financiers pour le 5^e RGPH ; d'obtenir l'engagement des partenaires techniques et financier pour leurs contributions financières au budget du 5^e RGPH.

Les résultats suivants des tables sont les suivants :

- Les donateurs potentiels ont une bonne connaissance du projet du cinquième recensement ;
- L'intérêt des donateurs pour le cinquième recensement est clairement exprimé ;
- L'engagement donateurs pour contribuer financièrement à la réalisation du cinquième Recensement est clairement exprimé et les montants des contributions sont annoncés.

5.2.1 Tenue de la table ronde avec les bailleurs internationaux

Compte tenu de l'importance stratégique du 5^e RGPH pour la planification du développement et le renforcement du système statistique national, les travaux de la table ronde seront ouverts par le Premier Ministre et présidés par le Ministre en charge de la Coopération internationale en présence du Ministre en charge du recensement et du Ministre en charge des finances. Le BCR fera une présentation technique du projet de recensement et les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre, en insistant sur son importance pour le schéma directeur de la statistique et pour l'évaluation de la CSCR 2012-2017. Il sera demandé aux bailleurs de fonds présents de se positionner sur une ou plusieurs activités du recensement. À l'issue de cette table ronde, un mécanisme de suivi des engagements des bailleurs sera mis en place.

En sa qualité de chef de file du groupe thématique de la statistique, l'UNFPA encouragera les autres partenaires à soutenir le recensement qui s'inscrit dans le cadre du 7^e programme Mali-UNFPA 2015-2019. En effet, ce recensement va contribuer à l'atteinte du résultat 1 de la composante Population et Développement de ce programme : « la disponibilité et la qualité des données de population désagrégées par sexe sont améliorées pour une meilleure planification du développement et un suivi adéquat de la réalisation des objectifs du PA/CIPD et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ». Un exemplaire du document de projet sera remis aux participants pendant la table ronde pour leur permettre de mieux s'imprégner de différents aspects du 5^e RGPH.

L'organisation de la table ronde nécessitera ainsi une bonne préparation. Celle-ci consistera à :

- identifier les donateurs potentiels par des contacts informels menés par le Directeur Général de l'INSTAT et dresser la liste des organismes donateurs potentiels ;
- organiser une réunion préparatoire avec les donateurs potentiels identifiés au cours de laquelle les participants exprimeront leur centre d'intérêt par rapport aux différentes étapes du recensement ; en ce qui concerne spécifiquement l'analyse des données, ils pourront se positionner sur certains thèmes correspondant au mandat de leur organisation ; cette réunion préparatoire sera présidée par le Ministre en charge de la Coopération internationale ;
- élaborer les présentations pour la table ronde (les principales étapes du recensement et l'argumentaire pour le financement par les partenaires techniques et financiers) ;
- rédiger le rapport de la réunion préparatoire qui sera présenté au cours de la table ronde.

Les résultats attendus de la table ronde des bailleurs de fonds sont les suivants :

- Les bailleurs de fonds prennent des engagements pour financer une ou plusieurs activités du recensement.
- Un calendrier de mise à la disposition de fonds est esquissé.

5.2.2 Tenue de la table ronde avec les partenaires nationaux

Le recours aux sources de financement des partenaires nationaux est une opportunité pour obtenir des ressources complémentaires. Il est également nécessaire de s'intéresser à ces partenaires. La table ronde sera organisée par le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population à l'intention des partenaires nationaux. Le BCR leur montrera les types d'utilisation des données du recensement. Cette réunion sera précédée des contacts ciblés avec les entreprises et sponsors potentiels. Un exemplaire de document de projet sera remis aux participants pendant la table ronde pour leur permettre de mieux s'imprégner de différents aspects du 5^e RGPH.

Le résultat attendu de cette activité est le suivant :

- Certaines entreprises s'engagent à sponsoriser les activités du recensement.

5.3 Communiqué de presse

Un communiqué de presse sera publié par le BCR à l'issue des tables rondes pour informer l'opinion publique des efforts de mobilisation des ressources entrepris par le Gouvernement.

5.4. Suivi de la mobilisation des ressources

Le suivi des actions entreprises par le gouvernement pour mobiliser les ressources sera assuré par le service compétent du Ministère en charge du recensement, en collaboration avec le BCR. Ce service fera régulièrement le point au Ministre sur les ressources mobilisées par rapport aux ressources attendues des partenaires internationaux ainsi que sur celles dégagées

par l'État. Les facteurs de retard seront identifiés et portés à la connaissance du Ministre en vue de trouver des solutions appropriées.

6. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE PLAIDOYER POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES

N°	Activités	Période	Lieu/observations
1	Présentation du projet de recensement au Conseil des Ministres	01/02/17 au 28/02/17	Bamako, INSTAT-BCR
2	Présentation du projet de recensement à l'Assemblée nationale	01/03/17 au 15/03/17	Bamako, INSTAT-BCR
3	Présentation du projet de recensement au Ministère de l'économie et des finances	15/03/17 au 31/03/17	Bamako, INSTAT-BCR
4	Présentation du projet de recensement au Ministère de l'économie numérique et de la communication	15/03/17 au 31/03/17	Bamako, INSTAT-BCR
5	Présentation du projet de recensement au Ministère de la défense et des anciens combattants	15/03/17 au 31/03/17	Bamako, INSTAT-BCR
6	Présentation du projet de recensement au Ministère de l'administration territoriale	15/03/17 au 31/03/17	Bamako, INSTAT-BCR
7	Présentation du projet de recensement au Ministère de la sécurité et de la protection civile	15/03/17 au 31/03/17	Bamako, INSTAT-BCR
8	Présentation du projet de recensement à la session politique du CREDD	01/02/17 au 31/12/17	Bamako, INSTAT-BCR
9	Présentation du projet de recensement à la Commission mixte Mali-PTFs	01/02/17 au 31/12/17	Bamako, INSTAT-BCR
10	Présentation du projet de recensement à la Revue annuelle du schéma directeur de la statistique	01/02/17 au 31/12/17	Bamako, INSTAT-BCR
11	Présentation du projet de recensement au CC/UNDAF (Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement)	01/02/17 au 31/12/17	Bamako, INSTAT-BCR
12	Présentation du projet de recensement au Groupe technique sur la statistique	01/02/17 au 31/12/17	Bamako, INSTAT-BCR
13	Réunions préparatoires	01/02/17 au 31/04/17	Bamako, INSTAT-BCR
14	Table ronde des bailleurs internationaux	01/02/17 au 31/04/17	Bamako, INSTAT-BCR
15	Table ronde des partenaires nationaux	01/02/17 au 31/04/17	Bamako, INSTAT-BCR
16	Reproduction du document de projet	01/02/17 au 31/04/17	Bamako, INSTAT-BCR

7. BUDGET TOTAL DU RECENSEMENT

Le coût total du 5^e RGPH est estimé à environ 19 milliards de FCFA (soit environ 38 millions de dollars US). Compte tenu du contexte économique et politique difficile, les ressources propres du Mali ne peuvent seules supporter ce coût. La contribution financière de l'Etat couvrira 40% de ce coût et le gap est à mobiliser auprès des partenaires internationaux bilatéraux et multilatéraux. L'organisation d'une table ronde des bailleurs sera la principale action stratégique que le Gouvernement va entreprendre à cet effet pour mobiliser les ressources nécessaires auprès des partenaires internationaux. Une démarche similaire sera faite auprès des entreprises privées et des entreprises publiques et parapublique pour obtenir d'elles le sponsoring de certaines activités du recensement.

8. Budget estimatif des activités de plaidoyer

N°	Activités	Coût en FCFA
1	Présentation du projet de recensement au Conseil des Ministres	PM
2	Présentation du projet de recensement au Ministère de l'économie et des finances	PM
3	Présentation du projet de recensement au Ministère de l'économie numérique et de la communication	PM
4	Présentation du projet de recensement au Ministère de la défense et des anciens combattants	PM
5	Présentation du projet de recensement au Ministère de l'administration territoriale	PM
6	Présentation du projet de recensement au Ministère de la sécurité et de la protection civile	PM
7	Présentation du projet de recensement à l'Assemblée nationale	PM
8	Présentation du projet de recensement à la session politique du CREDD	PM
9	Présentation du projet de recensement à la Commission mixte Mali-PTFs	PM
10	Présentation du projet de recensement à la Revue annuelle du schéma directeur de la statistique	PM
11	CC/UNDAF (Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement)	PM
12	Groupe technique sur la statistique	PM
13	Réunions préparatoires	500 000

14	Tables rondes des bailleurs internationaux	500 000
15	Tables rondes des partenaires nationaux	500 000
16	Reproduction du document de projet	500 000
	Total	2 000 000